



## Compte rendu Conseil Municipal

Page : 1 de 3

Date :  
28/05/2015

<u>CONVOQUES :</u>	<u>PRESENTS :</u>	<u>EXCUSES :</u>	<u>REPRESENTE PAR :</u>
Michel MICHALLET	X		
Alain BERNHEIM	X		
Mireille CHAPUS	X		
Marc LOUBET	X		
Georges LARROQUE	X		
Priscilia BIONDI		X	Monsieur MICHALLET
Bertrand COSSOUX		X	Monsieur BERNHEIM
Annie COURTIER	X		
Marie-Corinne COUSINARD	X		
Olivier DELMER	X		
Karine DA SILVA COUTINHO	X		
Gérard ESPINERA		X	Madame LONGUEVILLE
Elisabeth LONGUEVILLE	X		
Paul SCHULTZ	arrivé point 3		
Jean-Pierre PIERRAIN	X		

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel MICHALLET, Maire, qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents ou absents.

Madame Annie COURTIER a été élue secrétaire de séance.

Monsieur MICHALLET demande de **rajouter à l'ordre du jour :**

- **Nomination d'un cabinet d'Avocats dans le cadre d'une procédure engagée par un ancien agent communal**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 avril 2015.....1**
2. **Ligne de trésorerie 150 000 € Crédit Agricole.....1**
3. **SDESM : Convention de délégation de Maîtrise d'Ouvrage pour l'éclairage public 2015.....2**
4. **Convention tripartite relative à la réouverture temporaire du CV3.....2**
5. **Annulation de la convention avec VEOLIA.....2**
6. **Accueil de Loisirs du mercredi après-midi FOCEL.....2**
7. **Appel d'offres concernant la réfection de la rue des Joies.....2**
8. **Remboursement aux activités sportives et culturelles des enfants Boissisiens.....3**
9. **Nomination d'un Cabinet d'Avocats dans le cadre d'une procédure engagée par un ancien agent communal.....3**
10. **Questions et informations diverses.....3**

### 1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2015

Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation à formuler, le procès-verbal du 10 avril 2015 est accepté à l'unanimité

### 2. Ligne de trésorerie 150 000 € Crédit Agricole

Monsieur MICHALLET expose aux Conseillers Municipaux l'intérêt d'avoir une ligne de trésorerie mobilisable totalement ou partiellement à tout moment.

Rédigé-le : 28/05/2015

Par Madame COURTIER – élue Secrétaire de séance



## Compte rendu Conseil Municipal

Page : 2 de 3

Date :  
**28/05/2015**

Détail :

- Montant : 150 000,00 EUR
- Durée : 12 mois - intérêts trimestriels
- Taux d'intérêt annuel variable : index de référence + marge de 1,8000 l'an, soit 1,7870 %
- Index de référence : EURIBOR 3 MOIS JOUR
- Valeur de base de l'index connue à ce jour : 0.00 %
- Taux d'intérêt annuel : 1,7870 % l'an
- Frais de dossier : 225,00 EUR

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce contrat et charge le Maire à le signer.

### **3. SDESM : Convention de délégation de Maîtrise d'Ouvrage pour l'éclairage public 2015**

Il s'agit d'une intervention du SDESM dans le cadre du chantier Route de Boissettes dit « du Mont aux Lièvres ». Le Conseil Municipal opte pour trois points lumineux LED pour un coût global de 10 584 € TTC et accepte à l'unanimité cette convention.

### **4. Convention tripartite relative à la réouverture temporaire du CV3**

La Préfecture nous propose une convention tripartite de réouverture temporaire du CV3 en cas de circonstances exceptionnelles. Monsieur SCHULTZ fait remarquer, à juste titre, que cette convention n'apporte rien de neuf par rapport à celle qui nous avait été présentée dans un passé récent. Monsieur BERNHEIM indique que pour des raisons juridiques, il vaut mieux signer cette convention, quand bien même elle ne mentionne aucun élément nouveau.

Vote :

- Pour : 14
- Abstention : 1

La convention est adoptée à la majorité et le Conseil Municipal autorise le Maire à la signer.

### **5. Annulation de la convention VEOLIA**

Le contrôle de légalité de la Préfecture refuse notre convention avec VEOLIA pour une problématique de mélange entre le Code Général des Impôts et le Code Général des Collectivités Territoriales.

Il convient donc de prendre une délibération d'annulation de cette convention.

Monsieur MICHALLET signale que pour autant la commune ne sera pas lésée dans cette affaire.

Vote : pour à l'unanimité

### **6. Accueil de loisirs du mercredi après-midi FOCEL**

Un sondage réalisé au mois de mai 2014 laissait entrevoir une possibilité de fréquentation d'un accueil de loisirs le mercredi après-midi par environ une quarantaine d'enfants. Il se trouve que la réalité constatée tout au long de l'année scolaire est beaucoup plus faible et situe la présence autour de dix enfants. Cet effectif est nettement trop faible pour envisager la continuité de cette activité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la fermeture de l'accueil de loisirs le mercredi après-midi à la rentrée 2015/2016.

Les parents seront informés de cette décision

### **7. Appel d'offres concernant la réfection de la rue des Joies**

Monsieur LOUBET présente le plan qui sera soumis aux entreprises qui répondront à l'appel d'offres.

Ce plan a été présenté à la commission des travaux et aux riverains.

Vote : pour à l'unanimité



## **Compte rendu Conseil Municipal**

Page : 3 de 3

**Date :  
28/05/2015**

### **8. Remboursement aux activités sportives et culturelles des enfants Boissisiens**

Monsieur MICHALLET souhaite apporter deux précisions à la délibération prise en 2014 :

- Seules les inscriptions annuelles (par année scolaire) seront prises en compte,
- Les demandes de prise en charge devront être présentées en Mairie avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours.

Le Conseil accepte à l'unanimité ces modifications.

### **9. Nomination d'un Cabinet d'Avocats dans le cadre d'une procédure engagée par un ancien agent communal.**

Un ancien agent communal assigne la commune devant le Tribunal Administratif pour un litige de droit du travail et demande une indemnité de l'ordre de 80 000 €.

Monsieur MICHALLET souhaite que cette affaire soit prise en main par un Cabinet d'Avocats compétent en la matière.

Renseignements pris, il propose le Cabinet : FGB – 27 rue Rosa Bonheur – 77008 MELUN

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

### **10. Questions et informations diverses**

- Date du prochain conseil municipal : 25 juin 2015
- Exposition du PLU, plan de zonage, en mairie du 22/05 au 22/06
- 26/05 : Monsieur MICHALLET a adressé à l'Agence des Espaces Verts, un courrier pour la viabilisation de la rue au Loup
- 29/05 : barbecue de l'Association Sportive de Boissise-la-Bertrand
- 07/06 : Concert à l'église
- 08/06 : réunion commission urbanisme et environnement pour l'OAP des Egremonts
- 16/06 : Réunion commission jeunesse et affaires scolaires
- La commune doit produire un agenda accessibilité programmé avant le 27 septembre 2015. Le cabinet d'un architecte ALAMERCERY va nous assister.
- L'INSEE va lancer une enquête statistique sur la santé et la vie des seniors. L'enquêteur est muni d'une carte officielle. Les personnes retenues sont prévenues individuellement par courrier et informées du nom de l'enquêteur.
- Monsieur LOUBET commente des graphiques de vitesse extraits via les radars pédagogiques installés dans la commune. Force est de constater qu'il existe de grands excès, et que nous relevons des pointes se situant autour de 100 km/h.
- Le CCAS a adopté à l'unanimité une délibération accordant une subvention de 100 € à l'épicerie sociale FAMISOL de Saint-Fargeau-Ponthierry, pour toute famille de Boissise y ayant recours.
- Monsieur MICHALLET constate une recrudescence des déchets sauvages et actes d'incivilités diverses. Ces actes ont un coût pour la communauté.
- Monsieur MICHALLET a écrit au SMITOM afin d'avoir deux ramassages de déchets verts en octobre et novembre, contre un actuellement.
- Madame Josée MACHAVOINE et Monsieur Gilles LONGUEVILLE prennent la parole pour présenter deux projets pilotés par le Conseil des Aînés. Monsieur MICHALLET les assure du plein soutien de l'équipe municipale.

### **Levée de la séance après épuisement de l'ordre du Jour**

Le Maire  
Michel MICHALLET